

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1009

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 44

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'allocation de demandeur d'asile ne doit pas être traitée de manière plus favorablement que d'autres allocations.